



CLASSIQUES
GARNIER

Édition de CORNIC (Sylvain), « Établissement du texte », *Théâtre complet*, Tome II, *Comédies*, QUINAULT (Philippe), p. 181-186

DOI : [10.15122/isbn.978-2-406-09561-3.p.0181](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-406-09561-3.p.0181)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2019. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

ÉTABLISSEMENT DU TEXTE

Le texte ici reproduit est celui de la première édition, publiée à Paris en 1656 :

L'AMANT / INDISCRET / OV / LE MAISTRE / ESTOVRDY. /
COMEDIE. / *Par le S^r QVINAULT.* / [emblème de l'imprimeur :
pot de fruits entouré de fleurs] / A PARIS, / Chez TOVSSAINCT
QVINET, / au Palais, sous la montée de la / Cour des Aydes. /
[filet] / M. DC. LVI. / *Avec Privilege du Roy.*

Format : in-12 par demi-feuille. Pagination : [8], 100. Exemplaire consulté : B.n.F. Rés.Yf.3122.

Une deuxième édition parut du vivant de Quinault, chez Guillaume de Luyne, en 1664 :

L'AMANT / INDISCRET, / OV / LE MAISTRE / ESTOVRDY, /
COMEDIE. / *Par le S^r QVINAULT.* / [emblème de l'imprimeur : pot
de fruits entouré de fleurs] / A ROVEN, Et se vend / A PARIS, /
Chez GVILLAUME DE LUYNE, / Libraire Iuré, au Palais, en la
Gallerie / des Merciers, à la Iustice. / [filet] / M. DC. LXIV.

Format : in-12 par demi-feuille. Pagination : [8], 100. Exemplaires consultés : B.n.F. Yf. 6952, Arsenal GD-4982.

Elle ne présente pas de variante textuelle significative par rapport à celle de 1656, mais on y relève de nombreuses modifications typographiques : ajouts ou suppression de majuscules et de consonnes doubles, introduction de tildes remplaçant un *m* ou un *n*, renforcement de la ponctuation ; elle corrige certaines coquilles d'impression, mais en introduit aussi de nouvelles¹.

¹ Il ne paraît pas utile de détailler ici ces altérations, qui n'ont pas d'incidence sur le sens du texte. Des exemplaires invendus de l'édition de 1656 ont été utilisés pour le premier

Conformément aux principes de la collection, la présente édition modernise l'orthographe².

Elle apporte aux coquilles de l'édition Quinet de 1656 les corrections suivantes : *Courcaillet* au lieu de *Gourcaillet* (v. 43), *l'a portée* au lieu de *la portée* (v. 258), *regret* au lieu de *reget* (v. 345), *haïr* au lieu de *hair* (v. 399), attribution du premier hémistiche du vers 411 à Lucrèce au lieu de Lisipe, *vienna* au lieu de *veinne* (v. 459), *sien* au lieu de *tien* (v. 568), *il m'a dit* au lieu de *il ma dit* (v. 573), *ils sont* au lieu de *il sont* (v. 659), *peux-tu* au lieu de *peu-tu* (v. 673), *entretenir* au lieu de *entrenir* (v. 709), *surprenne* au lieu de *suprenne* (v. 732), *Adieu*³ au lieu de *à Dieu* (v. 940), *l'attirer* au lieu de *la tirer* (v. 1016), *veuille* au lieu de *veille* (v. 1319), *dites* au lieu de *dite* (v. 1557). Il a semblé nécessaire, pour le sens, de corriger « important » en « importun » au vers 738 (voir ce vers et la note). Le nom de Philipin a par ailleurs été ajouté à la liste des personnages présents au début de la scène 8 de l'acte III.

En ce qui concerne la ponctuation, bien que l'ait cherché à respecter le plus possible celle de l'édition de référence, un toilettage significatif s'est avéré nécessaire. L'intervention éditoriale la plus importante a consisté dans l'ajout d'un grand nombre de virgules, très insuffisantes par rapport à l'usage moderne. On a suivi de près, dans ce cas, la ponctuation proposée par les éditions collectives du *Théâtre* de Quinault du XVIII^e siècle. Voici le détail des modifications apportées :

Remplacement de la virgule par :

- un point : vers 80 (à la fin du vers), 86 (id.), 228 (id.), 307 (id.), 531, 562, 726, 1297, 1366, 1509, 1525, 1551, 1557, 1609 (à la fin du vers) ;
- un deux-points : vers 58, 87, 315, 489, 1385, 1475 ;
- un point-virgule : vers 172, 537, 689, 792, 1515, 1618 ;
- un point d'interrogation : vers 493, 1436, 1598, 1608 (à la césure).

volume d'une édition factice des *Œuvres de M^r. Quinault* publiée à Paris en 1659 par Guillaume de Luyne (Arsenal Rf. 6736 et B.n.F. Yf. 3120-3124). William Brooks décrit rapidement les éditions pirates hollandaises de 1657, 1662, 1696 et 1697 (édition citée, *Introduction*, p. 43). *L'Amant indiscret* apparaît aussi dans le premier volume du *Théâtre de Monsieur Quinault* (Paris, Pierre Ribou, 1715, réédité par la Compagnie des Libraires en 1739 puis par la Veuve Duchesne en 1778 : l'édition de 1778 a fait l'objet d'un *reprint* par Slatkine en 1970).

2 On a fait le choix de transcrire le prénom « Lucresse » (orthographe de l'édition originale) en « Lucrèce ».

3 Avec une majuscule, conformément à la leçon de l'édition de 1664.

Suppression de virgules : vers (après « »).

Remplacement du point par :

- une virgule : vers 1394 ;
- un point-virgule : vers 1072 ;
- un point d'interrogation : vers 551 ;
- des points de suspension : vers 106, 108, 241, 421, 424, 548, 975 (après « apprends », « crois » et « semble », sur le modèle du début du vers : « Tu sauras », afin d'indiquer que les interlocuteurs se coupent la parole), 1585.

Remplacement du point-virgule par :

- une virgule : 1002, 1299, 1454 ;
- des points de suspension : vers 396.

Remplacement d'un deux-points par :

- un point : vers 21, 262, 294, 306 (à la fin du vers), 472, 576, 670, 807, 837, 1177, 1333 ;
- un point-virgule : vers 20, 136, 192, 196, 198, 296, 395 (après « va donc »), 460, 503, 524, 635, 946, 1122, 1587 ;
- une virgule : vers 39, 264, 290, 474, 549, 1004, 1117 (après « Non »), 1258, 1344 ;
- un point de suspension : vers 464.

Remplacement du point d'exclamation par :

- un point d'interrogation : vers 1227, 1233, 1537, 1538 ;
- une virgule : vers 309 (à la fin du vers).

Remplacement du point d'interrogation par un point d'exclamation : vers 1439 (après « entendu »).

Ajout d'un point en fin de vers : vers 455, 912, 913, 939, 1142, 1311, 1355, 1363, 1560.

Ajout d'une virgule :

- à la césure : vers 33, 53, 85, 97, 113, 123, 136, 144, 157, 160, 317, 326, 338, 380, 433, 453, 469, 508, 583, 587, 784, 848, 862, 880, 938, 1163, 1165, 1167, 1282, 1291, 1367, 1371, 1377, 1389, 1399, 1416, 1459, 1485, 1497, 1529, 1537, 1549, 1551, 1561, 1571, 1618, 1619, 1623 ;

- en fin de vers : vers 57, 91, 97, 101, 140, 393, 465, 469, 473, 741, 742, 899, 931, 933, 1159, 1217, 1453, 1490, 1569, 1589 ;
- autres ajouts de virgules : vers 1, 26 (après le premier « va »), 43 (après « Monsieur »), 45 (après « Messieurs »), 74, 109, 113 (après « Surtout »), 116 (après « Ah » et « Monsieur »), 127, 132, 147, 157 (après « Hélas »), 163, 177 (après « Courez »), 183, 184 (après « non »), 196, 203, 237, 242, 261, 273, 274 (après le deuxième « oui »), 284 (après « Lisipe » et « Adieu »), 285, 322, 326 (après « rougissez »), 332 (après chaque « oui »), 336 (après les deux « Ah »), 343 (après « adieu »), 381, 388, 391, 408 (après « ah » et « Dieu »), 419 (après « De grâce »), 421, 438 (après « Ah »), 443, 486, 487, 488, 491 (après « ah »), 493, 503 (avant et après « Monsieur »), 512, 513, 515, 520 (après « dirai-je »), 527 (après « Monsieur »), 529, 537 (après « ami »), 551, 552 (entre « Ah » et « Fripon », sur le modèle de « Ah, Monsieur » qui suit), 564, 567 (après le « Oui » de Cléandre et le « Ah » de Lisipe), 570, 571, 588 (après « Quoi »), 598, 605, 622, 627, 642, 643, 651, 672, 678 (après « Rosette »), 679, 688 (après « eu »), 689 (après « Quoi » et « Oui »), 716 (après « soupir »), 759, 769, 772, 774 (avant et après « Lisipe »), 777, 787, 788, 789 (après « Ami »), 799, 800, 803, 805 (avant et après « chère beauté »), 851 (avant et après « Madame »), 890, 893 (après « fait »), 914 (après « ma foi »), 915 (après le second « te voilà »), 922, 928 (après le second « non »), 943, 948, 960, 961 (après « Ah »), 962 (après « mal »), 1021 (après « voilà »), 1044 (après « non »), 1045 (après « Bon »), 1084, 1091, 1095 (après « Quoi »), 1097, 1110, 1139 (après « ah »), 1147 (après « ah » et « Ciel »), 1148 (avant et après « Madame »), 1150 (après « Quoi » et « Oui »), 1151 (après les deux « Ah »), 1152, 1183, 1187 (après « Oui »), 1196, 1199 (après le second « oh »), 1208 (après « Ah »), 1213 (avant et après « Monseigneur »), 1217 (après « Bien »), 1224, 1231, 1233, 1252 (après « entrez »), 1255, 1269, 1272 (après « donc » et « ah »), 1273, 1301 (après « Oui »), 1303, 1311, 1313, 1318, 1323, 1334 (après « comment »), 1337, 1343 (après « succès »), 1349 (avant et après « Monsieur »), 1351 (avant et après « vraiment »), 1357 (après « Ah »), 1358 (après chaque « Ah »), 1363, 1369, 1393, 1405, 1411 (après « Hélas » et « donc »), 1425 (après le premier « Changez »), 1436, 1443 (après « Ah »), 1450 (après « Madame » et « excusez »), 1469 (après « Ah » et « Ciel »), 1471

(avant et après « Philipin »), 1502 (après « lui »), 1511, 1513 (avant et après « par bonheur »), 1515, 1518 (après « Oui »), 1520, 1528 (après « quelqu'un »), 1533 (après « mourras »), 1540, 1556 (après « Comment » et « trompez-vous »), 1557 (après « Monsieur »), 1567, 1582, 1585, 1590 (après le second « oui »), 1621 (après « Comment », avant et après « Madame »), 1629 (après « Madame »), 1641 (après « deviendrai-je »), 1643.

Ajout d'un deux-points : vers 31 (en fin de vers), 739 (idem), 1477 (après « dis »).

Ajout d'un point-virgule en fin de vers : vers 1456.

Ajout d'un point-virgule : vers 490.

Restitution d'un point d'exclamation pour souligner la modalité exclamative : vers 9 (après « Ah »), 256, 269, 285 (après « Dieu »), 306 (après « Ah »), 317 (après « ah »), 351, 431 (après « Ah »), 584 (après « Ah »), 623, 693, 773 (après « Ah »), 843 (après « Ah »), 959 (après « Ah »), 961 (après « Ciel »), 1105 (à la place d'un point), 1303 (après « Ah »), 1305 (après « ah » et « Ah »), 1308 (à la place d'un point-virgule, sur le modèle des deux vers précédents), 1336, 1370, 1396 (après « Ciel »), 1437, 1510 (après « Peste »), 1515, 1520 (après « ah »), 1535, 1538 (après « Ciel » et « ah »), 1542 (après « Hélas »), 1544 (après « Ah »), 1583, 1585 (après « Ah » et « vous »), 1595 (après « Ah »), 1601 (après « Ah » et « dissimulé »), 1607 (après « Quoi » et « ah »), 1620.

La ponctuation originale du vers 916 (« Tu te promènes donc ? quand tu m'es nécessaire : »), peu satisfaisante, a été modifiée ainsi : « Tu te promènes donc quand tu m'es nécessaire ? ».

La double ponctuation constituée d'un point d'interrogation ou d'exclamation suivi de points de suspension, qui apparaît aux vers 412, 715, 1047, 1252, 1350, 1374, 1436, 1487 et 1625, dans les éditions de 1656 et 1664, puis dans celles du XVIII^e siècle, a été maintenue, mais en déplaçant les points de suspension en première position, conformément aux usages typographiques modernes.

Au vers 411, l'édition originale de 1656, suivie par toutes celles des XVII^e et XVIII^e siècles, écrit « bientôt ». Étant donné le sens que peut prendre cet adverbe (voir le glossaire), il a été jugé plus clair, pour le lecteur d'aujourd'hui, de revenir à sa forme de syntagme adverbial non soudé : « Vous revenez bien tôt » (bien vite).

Il existe une édition critique moderne de *L'Amant indiscret ou le Maître étourdi* établie par William Brooks (Liverpool Online Series, Critical Editions of French Texts, 2003), qui reproduit le texte de 1656 (sans moderniser l'orthographe, mais en toilettant la typographie). Elle se distingue par une riche introduction – très attentive, notamment, aux références géographiques, culinaires et œnologiques présentes dans la pièce⁴.

4 De William Brooks, lire aussi « La topographie urbaine dans *L'Amant indiscret* de Quinault », dans Jan Clarke, Pierre Pasquier et Henry Phillips (éd.), *La Ville en scène en France et en Europe (1552-1709)*, Oxford, Bern (etc.), Peter Lang, 2011, p. 159-174.